

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE  
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 25 avril 2023, à 19 h 00, à la bibliothèque du Centre de carrières St. Pius X, à Montréal.

Commissaires présents :

M<sup>e</sup> Joe Ortona, président  
M. Agostino Cannavino, vice-président  
M. Mario Bentrovato, commissaire  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire parent  
M. Jamie Fabian, commissaire  
M<sup>me</sup> Rosemarie Federico, commissaire parent  
M. Julien Feldman, commissaire – via TEAMS  
M<sup>me</sup> Ellie Israel, commissaire  
M. Joseph Lalla, commissaire  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M. Mario Pietrangelo, commissaire  
M. Tony Speranza, commissaire parent  
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

M<sup>me</sup> Sophie De Vito, commissaire  
M. James Kromida, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation  
M<sup>e</sup> Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – Ouest  
M<sup>me</sup> Nathalie Lacroix-Maillette, directrice de secteur – Est  
M<sup>me</sup> Angela Spagnolo, directrice de secteur – SEAFP  
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>me</sup> Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves  
M<sup>me</sup> Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M. Slimi Nasreddine, directeur adjoint, Ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Diana Nguyen, directrice adjointe, Ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines  
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Nomination de Shayne Armstrong à titre d'Élève du mois</u></p> <p>La CSEM est fière de décerner le titre d'Élève du mois d'avril à Shayne Armstrong, de l'école St. Gabriel. L'enseignante Laura Dextrase a proposé la candidature de Shayne, parce que c'est un excellent exemple d'élève qui adopte un comportement positif et inclusif. Récemment, en février, Shayne a participé à la mise sur pied de diverses activités pour sa classe dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. En compagnie de son enseignante, il a formé une équipe d'élèves qui, à l'heure du dîner et lors des pauses, se sont affairés à créer des stations d'activités en lien avec l'histoire des Noirs, notamment un mur de lecture et de recherche, un bingo sur l'histoire des Noirs ainsi qu'un poste de graffitis et de coloriage de personnages historiques. Laura et tous ceux qui connaissent Shayne s'accordent à dire que ses qualités de leader et son comportement incarnent le meilleur de l'école St. Gabriel.</p>
3.	<p><u>Cérémonie de reconnaissance des bénévoles</u></p> <p>À l'occasion de la Semaine nationale de l'action bénévole, la CSEM est heureuse de présenter les bénévoles émérites, Debbie Fox et Natalie Szytych de l'école secondaire St. Gabriel, Laura et Frank Marra de l'école secondaire Rosemont, ainsi que l'ambassadeur bénévole de l'année, Simon Chang.</p>
4.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit approuvé, avec la suppression des points 17.2 et 17.3.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-4</u></p>
5.	<p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p><u>5.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de M<sup>me</sup> Rosemarie Federico, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 45.</p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 20 h 21.</p> <p><u>5.2 Rapport du protecteur de l'élève</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>

6.	<p><u>Adoption des résolutions de la réunion à huis clos</u></p> <p><u>5.3 Décision du conseil des commissaires : Réexamen d'une décision - Plainte d'un parent Réf. R4-0228 - Articles 9 à 12 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i></u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément aux articles 9 à 12 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un élève ou les parents d'un élève visé par une décision de la commission scolaire peuvent demander, par écrit, que le conseil des commissaires réexamine ladite décision;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 11 de la loi, à la suite d'une demande de réexamen d'une décision soumise par un parent, Réf. R4-0228, un comité ad hoc composé de trois commissaires a été institué afin de faire rapport au conseil et de formuler des recommandations, le cas échéant, conformément à la résolution n° 23-02-28-4.2.1;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 3 avril 2023, ce comité ad hoc a examiné la demande de réexamen et tous les documents relatifs à la plainte du parent déposée le 6 février 2023, tout en donnant l'occasion au parent de présenter son point de vue, et a fait rapport de ses recommandations au conseil;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI QUE</b> les décisions prises par les administrateurs de la commission scolaire en lien avec le dossier R4-0228 soient maintenues, et que la demande de réexamen soit rejetée.</p> <p><b>IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE</b> la décision et les motifs sur lesquels le conseil a fondé sa décision soient communiqués au parent ayant présenté la demande et à l'auteur des décisions contestées, conformément à l'article 7.7 du règlement n° 8 (2020) sur la procédure d'examen des plaintes.</p> <p><u>Amendement</u></p> <p>M. Tony Speranza propose que le rapport du comité ad hoc soit communiqué au parent dans son intégralité.</p> <p>Vote sur l'amendement : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-5.3a</u></p> <p><u>Vote sur la motion principale, incluant l'amendement</u></p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE</b> les décisions prises par les administrateurs de la commission scolaire en lien avec le dossier R4-0228 soient maintenues, et que la demande de réexamen soit rejetée.</p> <p><b>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE</b> la décision et les motifs sur lesquels le conseil a fondé sa décision soient communiqués au parent ayant présenté la demande et à l'auteur des décisions contestées, conformément à l'article 7.7 du règlement n° 8 (2020) sur la procédure d'examen des plaintes.</p> <p><b>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE</b> le rapport du comité ad hoc soit communiqué au parent dans son intégralité.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-5.3</u></p>
7.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La logistique et le déroulement des réunions</li> <li>• Rapport de l'ACSAQ</li> </ul>

8.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>8.1 Réunion ordinaire du conseil du 28 mars 2023</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 28 mars 2023 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 12-0-1. Motion adoptée. (M. J. Lalla s'est abstenu)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-8.1</u></p> <p><u>8.2 Réunion extraordinaire du conseil du 12 avril 2023</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 12 avril 2023 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 11-0-2. Motion adoptée. (M<sup>me</sup> R. Federico and M. J. Lalla se sont abstenus)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-8.2</u></p>
9.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux.</p>
10.	<p><u>In Memoriam</u></p> <p><u>10.1 Hommage en avril 2023</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Sœur Teresa Burgess, enseignante retraitée de Vincent Massey (CEPGM/CSEM)</p> <p>et qu'un message de condoléances soit adressé à la famille endeuillée.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-10.1</u></p>
11.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conférence du printemps aura lieu les 17 et 18 mai. Ce sera la première conférence du genre depuis 3 ans à être organisée conjointement par l'AAESQ et l'ACSAQ.</li> <li>• La décision entourant la loi 40 n'a toujours pas été rendue.</li> <li>• Le mois dernier, dans le cadre d'un reportage publié dans <i>La Presse</i>, le premier ministre a évoqué la possibilité de modifier le modèle de gouvernance et de permettre au gouvernement de nommer les directeurs généraux. L'ACSAQ suit la situation de très près et il semblerait qu'un projet de loi est en préparation. Une lettre à ce sujet a été adressée au ministre.</li> <li>• Le directeur général de l'ACSAQ, Russell Copeman, a annoncé qu'il prendra sa retraite en décembre 2023. Au nom de l'ACSAQ et de la CSEM, M. Ortona a exprimé sa reconnaissance pour la contribution de M. Copeman à l'association au cours des cinq dernières années et pour son rôle intérimaire à titre de directeur général de la CSEM en 2021.</li> </ul>

- Des élections auront lieu à l'ACSAQ en 2023. Le comité des nominations se réunira pour discuter des questions relatives à la procédure des élections.
- Le 18 avril, Raphaëlla Etienne-Krief, élève de Royal West, a eu l'honneur de se produire à l'occasion de la commémoration nationale du Yom Hashoah à Ottawa. Raphaëlla est la petite-fille de survivants de l'Holocauste et de membres de la Résistance française. Elle a souligné l'incroyable héritage de ses grands-parents en interprétant au piano « Le Chant des Partisans ». Vous pouvez voir sa prestation exceptionnelle sur nos plateformes de réseaux sociaux. M. Ortona avait été invité par Raphaëlla, mais malheureusement, n'a pu y assister. Il a néanmoins visionné sa prestation. Le président l'a remerciée d'avoir représenté la CSEM.
- Le concours annuel d'art oratoire s'est tenu à l'école Royal Vale. Félicitations à tous les lauréats. Le président a également remercié tous les élèves ayant pris part à ce concours.
- La soirée CSEM et CF Montréal aura lieu en mai. Il y aura un match le 27 mai au Stade Saputo où le CF Montréal affrontera l'Inter Miami. Des billets, en nombre limité, sont disponibles au prix spécial CSEM de 22 \$. Une part du profit de la vente de chaque billet sera versée au journal *Inspirations*. Pour acheter des billets, visitez le site [cfmontreal.com](http://cfmontreal.com).
- Le 27 avril, une conférence sur la loi 96 aura lieu au centre administratif de la CSEM, où des leaders communautaires discuteront des incidences de la loi 96 sur la communauté, les élèves, les entreprises et les municipalités partout au Québec. L'événement sera retransmis en direct sur le site Web de la CSEM. Tous les membres du public intéressés sont invités à visionner la conférence en direct dès 19 h.

12.

### Rapport du directeur général

Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :

- Le 27 avril, le centre administratif de la CSEM organisera une conférence portant sur la loi 96. M. Katalifos a reconnu tous les efforts déployés par notre équipe des Communications et de nombreux autres employés pour la tenue d'un tel événement. Il a également salué le travail du conseil des commissaires dans l'organisation de cette conférence et le leadership démontré à l'égard de la loi 96.
- L'Académie Royal West a récemment remporté le concours annuel la Bataille des livres. Des élèves de quatre écoles secondaires se sont affrontés en mettant à l'épreuve leurs connaissances en lien avec 12 livres pour adolescents qu'ils ont lus au cours de l'année scolaire. Le concours a été organisé par les bibliothécaires des écoles et les Services éducatifs de la CSEM. Nous sommes très fiers d'annoncer que l'Académie Royal West a obtenu 105 points. Lors de la compétition finale au centre administratif de la CSEM, l'école secondaire Lester B. Pearson s'est classée deuxième, suivie de l'école secondaire Westmount et de l'école secondaire Laurier Macdonald. Les gagnants représenteront la CSEM lors de l'Ultime bataille le 26 avril au centre administratif de la Commission scolaire Lester B. Pearson. Félicitations à tous les élèves et enseignants qui ont participé à ce merveilleux événement, nous leur souhaitons la meilleure des chances pour l'Ultime bataille.
- Les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de l'école secondaire Lester B. Pearson se sont engagés dans un processus d'apprentissage ayant pour objectifs la compréhension de notre histoire, le développement de l'empathie et de la compassion, ainsi que l'autonomisation pour l'avenir. Ce parcours d'apprentissage a débuté avec la lecture de *Night* d'Elie Wiesel, dans le cadre des cours d'anglais dispensés aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire. Le récit se déroule pendant l'Holocauste et relate l'horrible destin d'une famille jusqu'à Auschwitz. Cette activité d'apprentissage s'est conclue par une visite au musée de l'Holocauste de Montréal organisée par les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire. La visite et l'atelier qui ont suivi ont permis aux élèves de prendre conscience des expériences décrites dans le roman *Night* et ont rendu l'étude du roman encore plus percutante.
- Cinq élèves de l'Académie Royal West se sont illustrées lors de la finale régionale de Montréal de l'Expo-sciences Hydro-Québec qui s'est tenue à l'Académie Laval Senior. Les jumelles Lauren et Cassidy Engo et leur projet intitulé « Take a Bite out of CO<sub>2</sub> » ont remporté la médaille de bronze (senior), le prix de la Société canadienne de météorologie et d'océanographie, le prix de la plus

haute distinction, le prix de la Faculté des sciences de l'Université McGill ainsi que le prix de l'expérimentation et du design de la Super Expo- sciences Hydro-Québec. Elles se sont qualifiées pour la compétition provinciale qui a eu lieu au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM).

- Notre site Web renferme une nouvelle section sportive sous la plume du légendaire Pat Hickey. Récemment, Pat Hickey a accueilli le Club CDL de Saint-Laurent en tant que commanditaire. Pat Hickey a également écrit un article sur l'entraîneur-chef des Bruins de Boston, Jim Montgomery, dans lequel il affirme que le système scolaire public a joué un rôle clé dans le succès qu'il a remporté plus tard au cours de sa vie, en particulier à l'école secondaire Rosemont.
- Le défenseur des Canadiens de Montréal, Mike Matheson, a rendu visite à l'école primaire St. Gabriel le 17 avril afin de s'adresser aux élèves en tant qu'ambassadeur de la Fondation Champions pour la vie, qui fait la promotion de l'importance de l'activité physique chez les enfants et leur permet d'acquérir les aptitudes, la confiance et la motivation nécessaires pour être actifs toute leur vie.
- L'édition printanière du journal *EMSB Express* de la CSEM a été publiée et des exemplaires imprimés ont été livrés aux écoles et aux centres. Ce numéro gravite principalement autour de la récente campagne Être bilingue, c'est gagnant! Une section spéciale est d'ailleurs consacrée à ce thème. Il est également possible d'en faire la lecture en ligne.
- Le 13 avril, trois cents élèves de deux écoles primaires, soit Gerald McShane et Royal Vale, ont assisté à La Magie des impressionnistes au Studio-Cabaret de l'Espace St-Denis. Cette expérience extraordinaire présentée sur écran DEL 3D holographique de 70 pieds permet aux spectateurs de déambuler littéralement parmi les œuvres les plus célèbres du monde et de l'histoire.
- Ryan Silke est retourné à son ancienne école primaire Edinburgh pour parler aux élèves de sa carrière de chef cuisinier et de son expérience à titre de propriétaire de son propre restaurant.
- Le 12 avril, l'orchestre symphonique de F.A.C.E., composé d'élèves musiciens à cordes sous la direction de Theodora Stathopoulos, enseignante de musique à la CSEM, et d'élèves musiciens à vent sous la direction de Marie-Ève Arseneau, également enseignante à la CSEM, a participé à une sortie d'un jour à Ottawa. Les membres de l'orchestre ont été accueillis par le Département de musique de l'école secondaire Canterbury, qui offre un programme des beaux-arts semblable à celui de F.A.C.E.
- Avril est le mois de la sensibilisation à l'autisme et un certain nombre d'activités ont eu lieu dans nos écoles. Pour en citer une en particulier, la CSEM tient à remercier la Fondation Asista pour son soutien et pour avoir enrichi la vie de tous les élèves de l'école primaire Dalkeith. Les chiens de service Kira et Jesse apportent une présence apaisante et bienveillante et contribuent également à l'apprentissage et à l'épanouissement des élèves. Leur présence a permis de créer un environnement plus inclusif et plus accueillant pour tous les élèves de l'école.

13.

### Rapports des comités

#### 13.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Rosemarie Federico :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport, mais le comité a planché sur la lettre du CCSAS adressée à M. Drainville. Dans cette missive, l'accent sera mis sur l'impact négatif de la loi 96 sur les élèves neurodivers, en particulier ceux qui éprouvent des difficultés importantes en français.

#### 13.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- Une mise à jour a été présentée quant au nouveau transporteur; Transco s'étant porté acquéreur d'Autobus Dufresne. Tous les autobus qui appartenaient à Autobus Dufresne, dont 6 minibus et 49 berlines, ont été repris par Transco.
- Le contrat de transport scolaire avec Transco n'a pas encore été conclu, car Transco a acquis d'autres transporteurs. Bien que le contrat n'ait pas été signé, les services n'ont pas été affectés.
- L'application MTransport offerte par la commission scolaire permet aux parents de suivre leurs enfants dans leurs déplacements lorsqu'ils rentrent à la maison en empruntant le transport scolaire.

Neuf écoles au sein de notre réseau utilisent actuellement cette application. Sept autres écoles devaient commencer à utiliser l'application au début de l'année scolaire, mais en raison d'autres enjeux liés au transport, la mise en service a été reportée à une date ultérieure.

- Il y a eu de nouveaux développements par rapport à la demande de services adressée à la STM pour les élèves de l'école secondaire Rosemont en provenance de Rivière-des-Prairies. Une communication a été adressée à M<sup>me</sup> Beaudry, notre agente de liaison avec la STM, qui a suggéré de jumeler le service qui existe déjà pour les élèves fréquentant le Collège Vincent Massey avec un éventuel service vers l'école secondaire Rosemont à partir de Rivière-des-Prairies. Cette suggestion permettrait ainsi à la STM de minimiser les dépenses supplémentaires liées à l'ajout éventuel d'un service.
- Au terme de 30 années de service à la CSEM, Sheela Ramasamy, qui travaille actuellement au Service des transports, a annoncé son départ à la retraite. Au nom du comité, M. Mercuri a souhaité à Sheela une bonne retraite et l'a remerciée pour ses longs états de service à la commission scolaire.
- Le budget du Service des transports pour cette année s'élevait à 12 821 933 \$. Un léger déficit de 11 982 \$ est à prévoir.
- Les chèques d'allocation de transport seront envoyés aux familles par l'entremise de nos élèves du secondaire. L'allocation s'élève à 180 \$ par élève et vise uniquement les élèves qui résident à 2,4 km ou plus de l'école, qui vivent sur le territoire de la CSEM et qui fréquentent l'école en présentiel.
- La flotte de 98 véhicules qui assure le transport de nos élèves compte désormais 55 nouveaux véhicules électriques. Une préoccupation a été soulevée récemment en lien avec les longues pannes d'électricité d'Hydro-Québec causées par la tempête de verglas, à savoir comment ces véhicules seraient rechargés.
- À compter de la prochaine année scolaire, il y aura une nouvelle entente de scolarisation avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Ainsi, les parents dont les enfants proviennent de cette commission scolaire n'auront qu'à présenter une seule demande lorsque leur enfant entre à l'école primaire et une seule demande également lorsqu'il fera son entrée au secondaire, plutôt que de faire une nouvelle demande chaque année, sauf si le parent change d'adresse. Si le parent déménage et qu'il demeure toujours hors du territoire de la CSEM, il devra alors faire une nouvelle demande d'entente de scolarisation.
- Il a également été question du transport des élèves de la CSEM vers les écoles hors-réseau pour 2023-2024. Sont visés les élèves de la CSEM qui fréquentent des écoles situées en dehors de notre réseau et pour lesquelles le transport scolaire est fourni vers les écoles suivantes : école À pas de géant, école le Sommet, école Vanguard et école Yaldei. Cette année, 51 élèves recourent à ce service, comparativement à 58 l'an dernier.
- Des discussions ont eu lieu quant au transport scolaire des élèves des écoles secondaires de la CSEM et des élèves du programme Aim High. La discussion a porté sur une question soulevée quant à la possibilité d'offrir des services de transport aux élèves du secondaire qui ne sont pas liés à la STM. Il a été expliqué qu'il n'existe pas de subvention pour les élèves du secondaire à moins qu'il ne s'agisse d'élèves à besoins particuliers répondant à certains critères : les élèves dont les handicaps physiques les empêchent d'utiliser les transports publics et les élèves autistes présentant certaines difficultés cognitives qui rendent impossible l'utilisation des transports publics. Dans les deux cas, un billet du médecin est exigé. Il a également été mentionné que la seule allocation allouée par le MEQ aux élèves du secondaire n'ayant pas de besoins particuliers est une contribution partielle à la carte CAM.

### 13.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par le commissaire parent, M. Tony Speranza :

- Une présentation a eu lieu sur la modération et la conversion des épreuves du MEQ, pour laquelle un aide-mémoire très détaillé a été fourni. Au fil des ans, les conseillers pédagogiques et les Services éducatifs ont déployé beaucoup d'efforts sur cette question, de concert avec tous les acteurs du milieu, les élèves et les enseignants, dans le but de rendre toutes les notes acceptables et de respecter le taux de réussite.

- Le livre retenu en guise de Prix de littérature décerné aux écoles primaires est *Killer Underwear Invasion (Alerte: culottes meurtrières)* d'Elise Gravel, auteure montréalaise. Le délégué de F.A.C.E. a proposé de demander à l'auteure de dédicacer les livres et de l'inviter éventuellement à en faire la distribution dans au moins une ou deux écoles primaires.

Point présenté par le commissaire parent, M. Daniel Tatone :

- La conférence des parents s'intitulera « Parent Con 2023 » et se tiendra à l'école secondaire Rosemont. Deux allocutions principales sont prévues le 28 mai : l'une par Victoria Talwar de l'Université McGill ayant pour thème la vérité, le mensonge, les stratégies basées sur la science pour aborder le mensonge et encourager l'honnêteté chez les enfants, et l'autre par Chabad Lifeline qui abordera les comportements à adopter face à la dépendance et à la toxicomanie chez nos enfants. Il y aura également une prestation spéciale de Bowser et Blue ainsi qu'un hall d'exposition où parents et adolescents y trouveront des ressources disposées sur des tables. M. Tatone a remercié l'administration qui, par l'entremise des Services éducatifs, proposera du 29 mai au 2 juin des capsules vidéo de type dîners-causeries. M. Tatone a également remercié M<sup>me</sup> Nickoletopoulos, M. Cohen et son équipe pour tous leurs efforts en vue d'organiser cet événement.

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Maria Corsi :

- Une discussion a eu lieu sur la proposition du ministre d'interdire les salles de prière dans les écoles. Les parents estiment que la laïcité signifie que la pédagogie doit être laïque, et que l'État ne devrait pas avoir le pouvoir d'interdire aux individus de pratiquer leur foi. Pour les parents, la difficulté ne tient pas à l'aménagement de salles de prière; elle se trouve plutôt dans la création d'espaces sûrs qui favorisent la santé et le bien-être, des espaces où les élèves peuvent se recueillir, réfléchir ou également prier, car il s'agit là d'une composante de la santé et du bien-être.

#### 13.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Le comité s'est réuni récemment à la demande du commissaire à l'éthique pour discuter de la prolongation de l'un de ses mandats actuels en raison de la tempête de verglas.

#### 13.5 Comité de vérification

Point présenté par le vice-président du comité, M. Tony Speranza :

- Aucune réunion n'a eu lieu depuis le dernier rapport.

#### 13.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Bentrovato :

- Le 17 avril, une réunion élargie du comité des ressources humaines s'est tenue, à laquelle tous les membres du conseil des commissaires ont été invités. À cette occasion, une présentation du plan de dotation pour 2023-2024 a eu lieu. Le comité a reçu des lignes directrices et des propositions. Les Ressources humaines sont retournées consulter les associations et les syndicats et la proposition finale sera présentée à la réunion ordinaire du conseil en mai.

#### 13.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président et membre substitut du comité, M. Agostino Cannavino :

- On s'attend à ce qu'un surplus soit projeté d'ici la fin de la session. Les centres de services et les commissions scolaires verront leurs allocations respectives augmenter.



- La carte de défavorisation sera mise à jour d'ici décembre afin de mieux refléter la société et les besoins d'aujourd'hui. Le comité a fait équipe avec Statistique Canada et des professeurs universitaires de renom pour concevoir une carte fondée sur plus de 60 nouvelles variables qui seront prises en compte dans le cadre de son élaboration et qui portera sur des domaines tels que le niveau de scolarité des parents, le revenu familial comparé au seuil de pauvreté, l'origine et la composition ethnoculturelles. Cette carte permettra de mieux répartir les fonds entre les centres de services et commissions scolaires membres.
- Le comité a également approuvé la liste des produits visés par le système d'achats coopératif pour l'année à venir et a invité les organisations à adhérer au programme. La politique d'achat a également été mise à jour pour être conforme à celle utilisée par le Ministère.
- Le 1<sup>er</sup> juin marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire du comité. Les membres ont reçu les critères de sélection des lauréats qui seront honorés ce soir-là.

### 13.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Jamie Fabian :

- Le comité a assisté à la conférence de presse au cours de laquelle l'Ontario a annoncé la possibilité pour les élèves d'obtenir un certificat de compétence tout en terminant le programme de l'école secondaire. Une discussion s'en est suivie sur l'offre actuelle de cours à option et sur la question de savoir si elle répond aux besoins de nos élèves. À l'heure actuelle, nombre d'élèves doivent choisir entre les arts et les sciences après la 3<sup>e</sup> secondaire, ce qui a un impact sur leur parcours scolaire et leurs perspectives de carrière. Certains membres craignent de forcer les élèves à choisir la voie qu'ils souhaitent emprunter, à un moment où ils ne sont pas encore prêts à prendre de telles décisions déterminantes dans leur vie. L'EMSAC estime que la CSEM devrait promouvoir davantage d'occasions d'apprendre un métier ou d'obtenir un diplôme en formation professionnelle pour les élèves démontrant moins de motivation sur le plan scolaire.

### 14. Rapport des commissaires

Point présenté par le commissaire, M. Agostino Cannavino :

- M. Cannavino a félicité l'équipe de l'école secondaire Rosemont, le directeur M. Lino Buttino, la directrice adjointe M<sup>me</sup> Nadine Pomilio et toute l'équipe du programme de musique, pour avoir obtenu du Ministère la reconnaissance Arts-études pour leur programme de musique. C'est là toute une réalisation et une première pour une école anglophone du Québec. Difficile à obtenir, cette reconnaissance témoigne du haut calibre du programme de musique offert à cette école.

### 15. Recommandations du comité de planification à long terme

#### 15.1 Plan triennal 2023-2026 – Pour consultation

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires sont tenues d'établir un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, et ce, sur une base annuelle;

**ATTENDU QUE** ledit article requiert également de la part des commissions scolaires qu'elles émettent un acte d'établissement pour chaque école et chaque centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle qui relèvent de sa compétence;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME, QUE** la proposition de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 soit approuvée aux fins de consultation auprès du comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), des municipalités situées sur le territoire de la Commission et du comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS).

IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le CPCSEM, les municipalités situées sur le territoire de la Commission et le CCSAS soient invités à soumettre leurs points de vue sur la question au plus tard le vendredi 2 juin 2023.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-04-25-15.1

15.2 Proposition visant à élargir le programme scolaire de l'école Mile End pour y inclure la 3<sup>e</sup> secondaire – Pour consultation

**ATTENDU QUE** l'école secondaire Programme Mile End est une école innovatrice destinée aux élèves vulnérables et à risque;

**ATTENDU QUE** l'école secondaire Programme Mile End accueille présentement des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire;

**ATTENDU QUE** l'école secondaire Programme Mile End propose l'ajout d'un programme de 3<sup>e</sup> secondaire;

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme de la CSEM recommande que l'école secondaire Programme Mile End intègre la 3<sup>e</sup> secondaire à son programme d'études;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME, QUE la commission scolaire lance un processus de consultation relativement à l'expansion de l'école secondaire Programme Mile End en vue d'ajouter la 3<sup>e</sup> secondaire pour le début de l'année scolaire 2023-2024.

IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la direction de l'école secondaire Programme Mile End, le comité de parents de la CSEM et le conseil d'établissement de l'école primaire Coronation soient invités à soumettre leurs points de vue au plus tard le 29 mai 2023.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-04-25-15.2

16. Recommandation du comité des ressources humaines

16.1 Organigramme administratif révisé de la CSEM – Pour consultation

**ATTENDU QUE** le Service des ressources humaines a présenté les propositions de dotation en personnel pour 2023-2024 lors de la réunion du comité élargi des ressources humaines qui s'est tenue le 17 avril 2023;

**ATTENDU QUE** les propositions de dotation en personnel comportaient un projet de révision de l'organigramme administratif de la CSEM pour 2023-2024;

**ATTENDU QUE** la proposition d'ajouter dans l'organigramme un poste de gestionnaire du transport – Service de l'organisation scolaire a été présentée au comité élargi des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** la proposition d'ajouter dans l'organigramme un poste de direction adjointe – Services des technologies de l'information a été présentée au comité élargi des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** la proposition que soit reflétée dans l'organigramme la reclassification des deux attachés d'administration, en gestionnaires, au sein du Service des ressources humaines a été présentée au comité élargi des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** la proposition que soit reflétée dans l'organigramme la reclassification du conseiller en gestion du personnel, en coordonnateur, au sein des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a été présentée au comité élargi des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** la proposition que soit reflétée dans l'organigramme le transfert des deux postes de gestionnaire (conciergerie), du Service des ressources matérielles au Service des ressources humaines, a été présentée au comité élargi des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** la proposition de retrancher de l'organigramme le poste vacant de coordonnateur du Service des ressources matérielles a été présentée au comité élargi des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** les propositions susmentionnées doivent être transmises aux fins de consultation officielle aux groupes suivants : *le comité consultatif de gestion centrale - comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA), l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);*

**ATTENDU QUE** la date de fin de la consultation auprès des comités et associations susmentionnés sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO BENTROVATO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les révisions proposées à l'organigramme administratif de la CSEM pour 2023-2024 soient transmises aux fins de consultation au *comité consultatif de gestion centrale - comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), à l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), à l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA), à l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM),* et que les résultats de la consultation soient acheminés à Nathalie Lauzière, secrétaire générale de la CSEM, au plus tard le 25 mai 2023, conformément à la documentation soumise à la réunion.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-04-25-16.1

17. Changements au niveau du personnel enseignant – 2023-2024

17.1 Non-réengagement d'enseignants (non permanents) en raison de surplus

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire English-Montréal affiche un surplus d'une (1) enseignante dans la catégorie 123 – Danse au secondaire;

**ATTENDU QU'**en conformité avec le processus décrit à la clause 5-3.00, article B, de la convention collective du personnel enseignant, une liste d'enseignants a été préétablie;

**ATTENDU QUE** l'enseignante susmentionnée n'a pas obtenu sa permanence en vertu de la clause 5-3.03 de ladite convention collective;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE, conformément aux conditions établies aux clauses 5-3.16, 5-3.19, 5-3.21, 5-3.22 et 5-3.23 de la convention collective du personnel enseignant 2020-2023, la Commission scolaire English-Montréal procède à la résiliation du contrat d'emploi de l'enseignante non permanente suivante pour des raisons de surplus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**Catégorie 123 – Danse au secondaire**

**Nom**

**Ancienneté**

Spensieri, Melissa

05-147

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-04-25-17.1

	<p><u>17.2 Enseignants (permanents) affectés à la suppléance régulière en raison de surplus</u></p> <p>Ce point a été supprimé.</p> <p><u>17.3 Enseignants mis en disponibilité (permanents) en raison de surplus</u></p> <p>Ce point a été supprimé.</p>
18.	<p><u>Proposition des calendriers des réunions 2023-2024</u></p> <p><u>18.1 Projet de Règlement n° 1 (2023) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'article 162 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 392 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le projet de règlement n° 1 (2023) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2023-2024 soit approuvé;</li> <li>b) l'approbation finale du règlement n° 1 (2023) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 20 juin 2023.</li> </ul> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-18.1</u></p> <p><u>18.2 Projet de Règlement n° 4 (2023) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'article 162 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que les réunions régulières du comité exécutif doivent être fixées par règlement;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>en vertu de l'article 392 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le projet de règlement n° 4 (2023) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2023-2024 soit approuvé;</li> <li>b) l'approbation finale du règlement n° 4 (2023) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 20 juin 2023.</li> </ul> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-18.2</u></p>
19.	<p><u>Nominations administratives dans les écoles et les centres 2023-2024 – Rondes 1 de 3 et 2 de 3</u></p> <p>Ce point est présenté par le directeur général, M. Nicholas Katalifos, à titre d'information.</p>

20.	<p><u>Reconnaissance des employés cumulant 25 années de service</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p> <p>Le président fait la lecture des noms des employés qui ont été honorés pour leurs 25 années de service à l'emploi de la commission scolaire.</p>
21.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 28 mars 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroi de contrat – P-2201-ING – Sélection de la firme d'ingénierie pour la réalisation d'une étude sur la rétention d'eau à la grandeur de la commission scolaire</li> <li>- Demande de participation à l'appel d'offres 2023-7525-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Postes informatiques et moniteurs neufs</li> </ul>
22.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>
23.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 21 h 29.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-25-23</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p>  <p>_____</p> <p>M<sup>e</sup> Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>